SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs

63me Année — N° 645

SAMEDI 24 MAI 1958

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Les Fêtes de Pentecôte

Ce soir Samedi débutera la Fête Patronale de notre ville. L'attraction la plus grandiose autant qu'artistique, sera certainement le Corso Fleuri. Il sortira demain Dimanche en matinée, et Lundi en soirée.

A ce Corso, certaines personnes amateurs du beau, feront la surprise de montrer de belles réalisations. Egalement participeront des musiques civiles et militaires, des groupes folkloriques et humoristiques venant de très loin, et donneront à cette manifestation d'art un éclat sans pareil.

Sisteron, dans un cadre nouveau, va revivre les formidables journées d'autrefois, grands et petits auront le plaisir des yeux, et pendant plusieurs heures, ils seront sous le charme d'un enchantement, d'une chose merveilleuse et surprenante, une réalisation la plus magnifique du Sud-Est.

Et c'est pour cette raison que tous les Sisteronnais et les amis de Sisteron, doivent répondre à l'appel du Comité. Tous ensemble, unis dans le même élan, les Fêtes de Pentecôte doivent être d'un faste sans pareil pour le bon renom et la prospérité de notre ville.

* * * *

SAMEDI 24 MAI

21 heures : Retraite aux Flambeaux par le 11me B. C. A.

22 heures : CONCERT, rue de Provence, par la musique des « Touristes des Alpes ».

23 heures : BAL, rue de Provence, avec Aubertin et son ensemble.

DIMANCHE 25 MAI

6 heures 30 : Salve d'Artillerie.

10 heures : Réception des Musiques et Groupes Folkloriques. Défilé.

11 heures : Réception à l'Hôtel de Ville.

15 heures : CORSO FLEURI ET ARTISTIQUE. 25 sujets avec la participation de Musiques Militaires et plusieurs Groupes Folkloriques, notamment : 11me B.C.A., Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble, Ecole Militaire Préparatoire d'Aix-en-Provence, Trompettes « Renaissance » de Nice, « Les Magnauds » de Pont-de-Beauvoisin, Les Bretons « Armor », « Les Barbaillans » du Luc.

21 heures : GRANDS BALS en plein air et à l'Alcazar, avec Jean Rouvier et Bonsignour.

LUNDI 26 MAI

9 heures : Concours de Ball-Trapp.

A partir de 9 heures : GRAND TOURNOI DE SIXTE organisé par le Sisteron-Velo avec la participation des 24 meilleures équipes du Sud-Est.

11 heures : Défilé en Ville par les Musiques et Groupes.

16 heures : Avenue Paul Arène, GALA de Folklore et Musique.

21 heures : SORTIE DE NUIT DU CORSO avec la participation de toutes les Musiques et Groupes Folkloriques.

23 heures : BALS en plein air et à l'Alcazar.

MARDI 27 MAI

CONCOURS DE PETANQUE organisé par la Boule Sisteronnaise et doté de plus de 100.000 francs de prix.

21 heures : BAL de plein air.

Pendant toute la durée des Fêtes : GRANDE FETE FORAINE.

Les jets de pétards et ventes d'insignes sont formellement interdits.

La Municipalité et le Comité déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Vu, le Maire : Elie FAUQUE.
Le Président des Fêtes : A. ACHARD.

* * * *

La séance de Ball-Trapp organisée Lundi matin par le Comité des Fêtes se déroulera au terrain du Collet.

Entrainement de 8 à 9 heures. Inscriptions jusqu'à 10 heures. Le concours commencera à 9 heures.

* * * *

Jusqu'à ce soir Samedi, les tickets d'entrée donnant droit à un prix spécial pour les Sisteronnais seront en vente. Nous engageons donc les habitants de Sisteron à se munir de ces tickets. Les enfants au-dessous de douze ans ne payent pas.

PAUL ARÈNE
revient dans le quartier où il naquit

Les Sisteronnais apprendront avec plaisir que le fin conteur de *Jean des Figues*, de *Domnine*, de *La Gueuse Parfumée*, et d'autres contes aussi beaux, reprend sa place dans le quartier où il naquit, autrefois « Traverse de la Place ».

Rares sont aujourd'hui ceux qui connurent Arène et qui se rappellent encore le voir se promener sur la Place du Marché en compagnie de fidèles amis. Ces jours-ci par les soins de la Marbrerie Perrone, le buste de Paul Arène, que la patine du temps avait quelque peu terni, a subit un nettoyage complet, le piédestal qui le suportera a été posé au centre ville et au moment ou nous écrivons les travaux sont terminés, le transfert du buste a eu lieu et actuellement ceux qui le connurent — dont nous sommes — peuvent le contempler sous un physique plus propre, par conséquent plus agréable.

Nous ne reviendrons pas sur les différentes cérémonies qui eurent lieu lors de l'inauguration de son buste ni sur celles qui suivirent, notamment sur la Cour d'Amour qui se tint sur le Cours de l'Hôpital et à laquelle prirent part poètes et poétesses du félibrige et encore lors de la célébration de son centenaire, à la Traverse de la Place, nous dirons que toutes honorèrent hautement sa mémoire dans des termes aussi éloquents que sincères. Nous ignorons si le transfert du buste de Paul Arène donnera lieu à une courte cérémonie, mais nous souhaitons de voir la grille en fer forgé qui l'entourait revenir à sa place afin de le protéger contre la souillure des chiens, et qu'il permette le dépôt de bouquets à ceux qui l'aimèrent et qui l'honorent encore malgré les nombreuses années écoulées depuis sa mort.

P. L.

DU HAUT DE LA CITADELLE

LA GAULE SISTERONNAISE

Contrairement à ce qui a été annoncé la pêche dite du « Dimanche et Jours Fériés » est absolument interdite dans le département des Basses-Alpes.

Les pêcheurs ayant payé la redevance sont priés de se faire rembourser chez M. Pellissier, articles de pêche, centre-ville, à Sisteron, ou chez Mme Fauvertex à Saint-Auban.

* * * *

MEDAILLES MILITAIRES

Suite à la réunion du 8 Mai, à l'appel de plusieurs titulaires, les Médaillés Militaires de Sisteron se réunissaient Dimanche 18 à la Mairie pour constituer une « Section des Métaillés Militaires » ou tout au moins reconstituer la section qui existait ultérieurement.

Malgré l'appel sous forme de convocation et voie de presse, quelques titulaires avaient répondu alors que l'on en compte 36 à 40 dans la commune. Néanmoins un bureau fut constitué.

Président : M. Auzet Robert.
Vice-président : M. Laugier Bienaimé.
Secrétaire : M. Monnet Jean.
Trésorier : M. Achard Ernest.
Membres du bureau : MM. S. Ambroggi, L. Imbert, Henri Richaud, Daniel Barjavel.

Les Médaillés Militaires intéressés peuvent s'inscrire chez M. Achard Ernest (Square Paul Arène) qui tient à la disposition de chacun les bulletins d'adhésion.

Une assemblée générale rassemblera prochainement tous les Médaillés Militaires de Sisteron et des environs, convoqués soit individuellement, soit par voie de presse, auxquels seront communiqués les intérêts et avantages de l'adhésion à la Section.

* * * *

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Les adhérents de la section du Parti Socialiste de Sisteron adressent au camarade Chautard Armand et à sa famille, leurs vives et sincères condoléances à la suite du décès de sa mère, Mme Chautard Rose, et leur témoignent et adressent leur cordiale sympathie.

* * * *

AVIS DE LA MAIRIE

En raison des Fêtes de Pentecôte, les bureaux de la Mairie seront fermés le Mardi 27 Mai.

* * * *

LE FLEAU DES TEMPS MODERNES

LES MALADIES DE CŒUR

En France, chaque année, plus de 150.000 personnes meurent à la suite de troubles cardiaques.

Pendant longtemps les médecins sont restés perplexes devant cet état de choses catastrophique.

Depuis 1955, à la suite d'enquêtes médicales très précises menées dans le monde entier, on s'est aperçu que les troubles cardiaques étaient dus, dans bien des cas, à une alimentation trop riche en corps gras d'origine *animale*.

Par contre, il est prouvé que l'HUILE d'OLIVE PURE est à recommander ; dans tous les pays où l'HUILE d'OLIVE est consommée en grande quantité, les maladies de cœur sont beaucoup plus rares qu'en France.

Si vous avez le cœur fragile, si vous avez des troubles circulatoires, consommez de l'HUILE d'OLIVE.

Mais exigez de l'HUILE d'OLIVE PURE,, le corps gras qui n'est pas comme les autres.

CROIX - ROUGE DE SISTERON

Le Comité de la Croix-Rouge de Sisteron remercie chaleureusement la population de Sisteron pour la générosité dont elle a fait preuve lors de la quête nationale du 11 Mai.

Il remercie de même les jeunes filles et jeunes gens qui ont quêté ce jour-là.

La quête a produit la somme de 13.604 francs.

* * * *

DANS LES P. T. T.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Grattedou comme Receveur des Postes à Sisteron. Le nouveau Receveur nous arrive précédé d'une excellente réputation d'administrateur. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

A M. Clenchard, ancien Receveur, qui se retire à Château-Arnoux, nous souhaitons de profiter longtemps d'une retraite bien méritée.

* * * *

Dépôt TEINTURERIE - DEGRAISSAGE
chez
Mme MARGAILLAN
12, rue de Provence (1er étage)
Tél. 194 SISTERON

* * * *

AVIS

M. l'Agent de conservation du cadastre et mutations foncières procèdera aux opérations de la tournée annuelle les et de 14 à 17 heures à la Mairie de, 28, 29, 30 et 31 Mai, de 9 à 12 heures Sisteron.

* * * *

DON

La subdivision des Sapeurs-Pompiers remercie M. Revest Henri qui, à l'occasion d'un feu de cheminée a versé la somme de 1.000 francs à la caisse.

* * * *

BIEN HABILLE
Faites confiance à la LAINE
MIEUX HABILLE
Faites confiance au TAILLEUR
Jean PASCAL
Tailleur Hommes et Dames
18, rue Droite (2me étage)
Draperies en exclusivité :
SPORTEX — SOLANA
— Des Prix — De la Qualité —

* * * *

OBSEQUES

Mercredi, dans la matinée, ont eu lieu avec le concours d'une nombreuse assistance, les obsèques de Madame Chautard Rose, mère de M. Armand Chautard, directeur de la Société Commerciale d'Alimentation, conseiller municipal.

Nous adressons à toutes les familles atteintes par ce deuil, nos bien sincères condoléances.

* * * *

Hier Vendredi ont eu lieu les obsèques de Mme Rose Baronian, âgée de 82 ans, mère de M. Alfred Baronian, commerçant, ancien prisonnier de guerre, à qui nous adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

* * * *

AGENCE L'ABEILLE
Assurances de toute nature
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

A DATER DU 1er AVRIL

Amélioration du régime de retraite des commerçants

Un décret du 31 Mars 1958 prévoit la mise en application de nouvelles dispositions concernant l'assurance vieillesse des commerçants et industriels.

Nous avons voulu donner à nos lecteurs des informations précises sur les buts poursuivis par cette réforme qui correspond, on s'en rendra compte, à une importante amélioration de leur régime.

METTRE L'ASSURANCE VIEILLESSE A LA PORTEE DES PROFESSIONNELS

Le régime, en s'améliorant, désire mettre aujourd'hui à la portée des adhérents une cotisation conforme à leurs moyens, susceptible de leur accorder plus tard une retraite en rapport avec leurs besoins.

Jusqu'ici, après 15 ans de cotisations en classe minimum, les adhérents avaient droit à une retraite d'un niveau équivalent à celui des allocations d'assistance servies aux économiquement faibles.

Depuis l'octroi à ces derniers de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, l'écart s'était aggravé. Le régime d'assurance vieillesse des commerçants a décidé en 1957, au cours de deux assemblées générales successives, de mettre en application des réformes qui viennent d'être entérinées par le décret du 31 Mars 1958.

Ces dispositions ont pour objet :

1°) de permettre aux cotisants d'acquérir, sans charge excessive, par leurs cotisations annuelles, des droits futurs à une retraite plus décente ;

2°) D'accorder aux retraités, sous certaines conditions, un avantage immédiat.

POUR LES COTISANTS ACQUISITION D'UNE RETRAITE PLUS ELEVEE

La classe IV devient le niveau minimum obligatoire. En versant 26.500 francs par an les cotisants vont désormais acquérir 10 points par an au lieu de 6.

Ceux qui désirent acquérir des retraites plus élevées se voient offrir un choix de cotisations supérieures qui comporte une nouvelle classe, la classe VIII.

Enfin, des classes réduites sont mises à la portée de ceux dont les très faibles revenus ne leur permettent pas de supporter aisément la cotisation de la classe IV.

* * * *

La nouvelle classe minimum obligatoire permettra désormais aux cotisants qui verseront 26.500 frs par an, d'acquérir, nous l'avons dit, 10 points de retraite au lieu de 6, ce qui signifie qu'après 30 ans de versements ils auront droit à une retraite qui s'élèvera, pour un ménage, à 173.400 frs (lorsque les deux époux ont atteint 65 ans).

Cette cotisation nouvelle est en rapport avec les possibilités de la grande masse des adhérents pour laquelle elle ne sera pas excessive.

Il est indispensable de préciser que la valeur du point de cotisation n'a pas changé, mais que le nombre de points acquis annuellement par cotisation étant plus élevé, le montant des pensions futures sera, lui aussi, plus important.

Une telle cotisation minimum est d'un taux comparable à celui qui est admis par le régime des salariés ; en effet, elle représente à peine le montant de la cotisation perçue sur les salaires les plus bas pour alimenter l'assurance vieillesse soit actuellement 27.000 frs par an.

La nouvelle classe VIII élargit l'éventail des classes supérieures.

Si l'on se reporte aux résultats de l'imposition aux B.I.C., on constate que la moitié des commerçants aurait la possibilité de verser des cotisations plus élevées, dont le choix est entièrement libre. Ces cotisations sont extrêmement intéressantes puisqu'elles permettent d'acquérir des retraites beaucoup plus importantes.

Comme on peut le voir sur le tableau ci-joint, la nouvelle classe VIII assure, après 30 ans de versements, des retraites comparables à celles des Cadres. Pour ceux qui ont compris l'intérêt des classes élevées, il y a donc là une nouvelle possibilité. Mais s'ils le désirent, ils peuvent toujours rester dans leur classe actuelle et il n'y a pas de changement pour eux.

Il est important de rappeler, par ailleurs, que la cotisation étant déductible des revenus, elle diminue la charge fiscale.

Des classes réduites sont prévues pour les très petits commerçants.

Compte tenu de la grande variété des situations sociales dans le commerce, un certain nombre de professionnels risquent de ne pouvoir supporter une cotisation de 26.500 francs par an.

Ils pourront désormais demander leur admission en classe réduite et ne verser que :

— 15.900 frs par an si les revenus de leurs activités non salariées sont inférieurs à 345.000 francs.

— 10.600 francs par an si ces mêmes revenus sont inférieurs à 212.000 frs.

Bien entendu ces classes réduites n'accordent, pour plus tard, que des droits réduits, mais si leur situation s'améliore il leur est toujours possible de passer dans une classe plus élevée. L'admission dans ces classes réduites doit faire l'objet d'une demande.

Il est bien évident que ceux qui ont par ailleurs des moyens leur permettant de verser dans une classe normale ont tout intérêt à cotiser en classe IV au moins.

Ils se garantissent ainsi pour leurs vieux jours une pension qui sera cumulable avec celle qu'ils peuvent acquérir par ailleurs.

De fait, les commerçants qui demanderont à bénéficier des classes réduites seront pratiquement ceux qui sont susceptibles de bénéficier aussi plus tard de l'allocation du Fonds national de solidarité.

* * * *

La réforme correspond à une amélioration progressive du régime : Le système des cotisations augmente pour plus tard le nombre de points de retraite sans que la cotisation actuelle constitue une charge excessive.

Cette réforme intéresse tous les commerçants :

Elle garantit à la grande masse des cotisants une pension normale ;

Elle offre la possibilité d'acquérir des retraites plus élevées à ceux qui n'hésitent pas à faire un effort pour garantir leurs vieux jours ;

Elle met une cotisation minime à la portée de ceux qui n'ont que de très faibles revenus.

POUR LA PLUPART DES RETRAITES UN AVANTAGE IMMEDIAT

Les retraités actuels recevront, sous certaines conditions, une bonification de leur pension, qui leur sera versée à partir du 1er juillet.

Les retraités des prochaines années en bénéficieront aussi dans les mêmes conditions.

Pour avoir droit à ce supplément de 15 points de retraite (actuellement 5.800 frs) il faut remplir les conditions suivantes au 1er Avril 1958.

— avoir déjà une carrière commerciale d'au moins 15 années ;

— avoir déjà à son compte de retraite 120 points (ou pour ceux qui n'arriveraient à ce chiffre que grâce à un rachat global, 150 points).

Ces conditions signifient pratiquement qu'une personne qui a exercé pendant 30 ans, même sans cotisation, aura droit à la bonification.

Cette durée peut être réduite jusqu'à 15 ans, si grâce aux cotisations versées le compte de retraite a atteint 120 pts.

Cette limite de 15 ans n'est d'ailleurs pas arbitraire : elle représente une véritable carrière, et c'est la durée exigée dans la presque totalité des régimes d'assurance vieillesse pour ouvrir droit à la retraite.

En sus de cette bonification de 15 points, les titulaires de très petites retraites vont bénéficier d'un avantage supplémentaire. La modicité de leur pension s'explique par le fait qu'ils ont exercé une grande partie de leur carrière avant 1949 et qu'ils n'ont pas eu les moyens d'augmenter leurs droits par un rachat de cotisation.

Mais la réforme du régime permet de faire pour eux plus que pour les autres en les faisant bénéficier d'un minimum de pension. Dans le cas où ils ont droit à la bonification, et dans ce cas seulement, leur retraite est portée à :

— 64.000 frs pour une personne seule.

— 96.000 frs pour un ménage, quand les deux époux ont atteint tous les deux 65 ans.

— 48.000 francs pour le veuf ou la veuve de commerçant.

C'est donc la pension déjà « bonifiée » qui bénéficiera de cette garantie.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Si vous êtes retraité

Dans le cas où vous avez droit à la bonification, ne vous inquiétez pas, elle elle vous sera accordée automatiquement par votre Caisse. Si votre pension bonifiée est inférieure au taux minimum ci-dessus, celui-ci vous sera appliqué.

Vous n'avez donc aucune demande à présenter, votre Caisse fera le nécessaire dans un cas comme dans l'autre.

Si au 1er Avril, vous n'aviez pas soit 15 ans d'activité, soit 120 points de retraite, vous n'avez pas droit à la bonification. Vous n'avez donc aucune démarche à faire ni aucune question à poser à votre Caisse.

Si vous êtes en activité

Consultez le tableau de cotisations et choisissez celle qui convient à vos moyens et qui vous accorde la retraite correspondant à votre standing. Le choix est entièrement libre, il est toujours possible de passer dans une classe supérieure, il suffit d'en manifester le désir à votre Caisse.

Enfin si, en raison de vos difficultés, vous estimez ne pas pouvoir verser la classe minimum, vous pouvez demander à être admis en classe réduite. Cette demande doit être faite dans les deux mois suivant votre appel de cotisation en classe IV.

Vous devrez fournir une justification de vos revenus imposables au titre de la taxe proportionnelle ou communiquer à la Caisse votre dernier avertissement relatif à la taxe proportionnelle (celui-ci vous sera retourné).

N'oubliez pas que les classes réduites n'accordent que des droits réduits : ne demandez à en bénéficier que si vraiment vos moyens ne vous permettent pas de verser une cotisation normale.

Cotisations			Exemples de retraites après versements pendant		
			20 ans	30 ans	40 ans
Classe IV	10 pts	26.500 frs	77.000	115.500	154.000
Classe VI	16 pts	42.400 frs	123.200	184.800	246.400
Classe VII	24 pts	63.600 frs	184.800	277.200	369.600
Classe VIII	36 pts	95.400 frs	277.200	415.800	554.400

Il est perçu 100 francs à chaque versement de cotisation.

Les personnes qui versaient en classe V (12 points) peuvent continuer à cotiser dans cette classe mais il n'est plus possible de la choisir.

Les chiffres de retraites indiqués ci-dessus ne tiennent pas compte des majorations de 50 °/° pour conjoint (lorsque le conjoint atteint 65 ans).

MADAME... MONSIEUR...
POUR APPRENDRE
A BIEN CONDUIRE
AUTO-ECOLE DE PROVENCE
Café de Provence — SISTERON
Téléphone 107

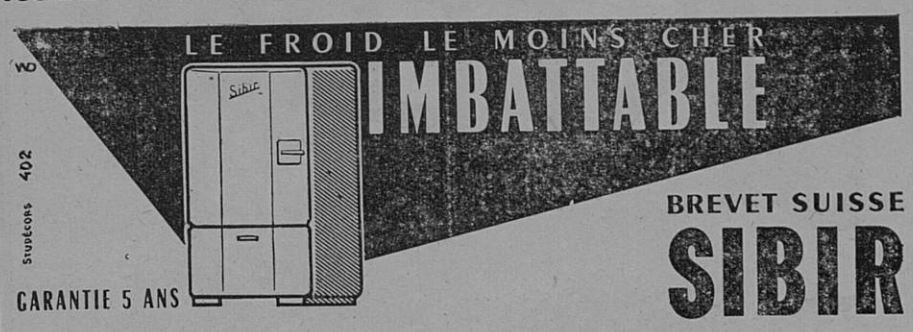

RICHAUD Georges
Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. Laboratooire de dépannage Reprises
Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT
Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE
Auto - Radio RADIOMATIC
Appareillage Electro - Ménager THERMOR
Machine à laver LINGEX-BONNET Réfrigérateurs SIBIR-BONNET
Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs
Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones
FACILITES DE PAIEMENT

Faites votre provision de charbon en été
PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT
C'est plus sûr
E. JOUVE Avenue de la Libération Tél. 43 — SISTERON
CHARBONS DE TOUTES QUALITES

LA BELLE JARDINIERE
DEPOT TEINTURERIE FRAISSINET — BLANCHISSERIE
DRAPS lavage et repassage 70 MANTEAUX 550
Chemises d'hommes, lavage et repas. 70 PARDESSUS 550
Mieux Plus vite Moins cher
Baisse Sensationnelle
LIVRAISONS MARDI et VENDREDI

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE — SISTERON
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

© VILLE DE SISTERON

chez
ÉVELYNE
13, rue de Provence
SISTERON

SERVICE D'ETE S.N.C.F.

La S.N.C.F. nous communique qu'à l'occasion du « Service d'Eté » au 1er Juin 1958, de sensibles modifications sont apportées aux horaires.

Les « Indicateurs Chaix » et les « Horaires Mayeux Grandes Relations » vous apportent tous les renseignements sur les nouveaux services et sur les conditions d'admission dans les trains.

Vous les trouverez dès maintenant dans les bibliothèques des gares et chez les principaux marchands de journaux.

1er JUIN
Fête des Mères
POUR UN CADEAU UTILE
POUR UN CADEAU AGREABLE
FAITES VOTRE CHOIX AU
BAZAR DES ARCADES
SISTERON

PASSAGE
DE COURSE MOTOCYCLISTE

Les usagers de la route (notamment ceux de la route Sisteron-Volonne par La Baume) sont avisés que demain Dimanche 25 Mai, de 11 à 14 heures, une course motocycliste venant de Serres et se dirigeant sur Château-Arnoux, sera déviée par cette route, du croisement Gabert à Volonne.

Il est donc recommandé aux personnes des régions intéressées qui viennent au Corso de Sisteron, de prendre toutes précautions utiles.

Etude de Me TARTANSON
Avoué Plaidant — DIGNE

EXTRAIT
D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le vingt six Février mil neuf cent cinquante huit, devenu définitif pour avoir été signifié par Me BERTRAND huissier à SISTERON, le sept Mai mil neuf cent cinquante huit, il appert que le divorce a été prononcé à la requête et au profit de Monsieur Jean Baptiste ORUSA, demeurant à VALBELLE, assisté judiciaire par décision du bureau d'AIX-EN-PROVENCE du quatre Mai mil neuf cent cinquante sept, ayant Me TARTANSON pour avoué, contre la dame Alice SIARD demeurant actuellement à SISTERON.

Pour avis : Ch. TARTANSON.

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Lundi de Pentecôte, matinée et soirée
toute la féerie des Mille et une Nuits avec un beau film en cinémascope et en technicolor
LE FILS DE SINDBAD

Petites Annonces

A VENDRE

Bicyclette Dame, bon état. S'adresser à Mme MARGAILLAN, rue de Provence.

* * * *

ON DEMANDE

Chauffeur pour poids lourds, bonnes références, place stable. S'adresser au bureau du journal.

* * * *

DEMANDE D'EMPLOI

Femme honnête et propre cherche travail. S'adresser au bureau du journal.

* * * *

ON A TROUVE

Un chapeau ; deux broches.

Usine de Méléline
RECHERCHE
PERSONNEL
DE
LABORATOIRE
SE PRESENTER A L'USINE

LISTES ELECTORALES
DES CHAMBRES DE METIERS

Les artisans maîtres et artisans compagnons sont avisés que la liste des électeurs aux chambres de métiers est actuellement publiée en Mairie où toutes réclamations pourront être faites d'ici le 31 Mai.

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

LES EVENEMENTS D'ALGER
vécus par les envoyés spéciaux de
Dans le même numéro :
PARIS-MATCH
— Raymond Cartier : le Spoutnik III pose dramatiquement le problème : l'Amérique en face de la Russie.

flic-flac
le Prêt à Porter
de la pluie
création Weill-Productions
En vente : chez
« ÉVELYNE »
13, rue de Provence
SISTERON

AVANT TOUT ACHAT POUR VOS MEUBLES
VOYEZ LA FABRIQUE
Aux Meubles Sisteronnais
57, rue Droite, 57 Tél 93
La Maison de confiance la mieux placée de la région à votre service
AMEUBLEMENT COMPLET
Notre Chambre réclame, malgré la hausse toujours au prix de 55.000 frs (un cadeau)
SALLE A MANGER
UNE SIMPLE VISITE VOUS CONVAINCRA
Grande facilité de paiement. Ne pas confondre, toujours la bonne adresse
57, RUE DROITE, 57
LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. E.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

POISSONNERIE DES ARCADES
Télé 273
SISTERON
Truites vivantes
Ecrevisses Langoustes
Coquillages Poisson congelé
LA FRAICHEUR DE LA MER
AU PIED DE LA CITADELLE

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la FABRIQUE BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

Aux mères de famille
CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS... C'EST A VOIR !...
Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.
Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.
Pour celà adressez-vous aux Etablissements
Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8
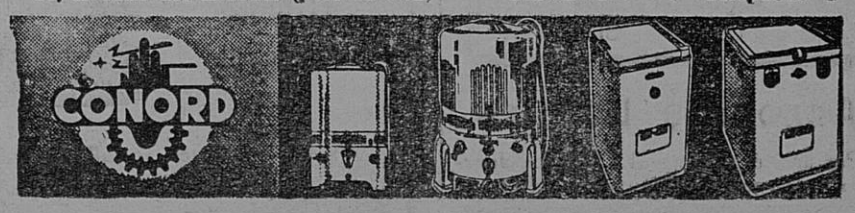

DÈS MAINTENANT, ESSAYEZ LE NOUVEAU MODÈLE ARONDE
la Montlhery
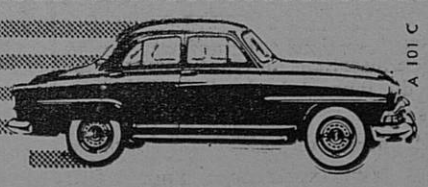
A. BRUN — Concessionnaire — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

BOULE SISTERONNAISE

Dimanche 18 Mai, sur le Pré de Foire, s'est disputé le Championnat individuel à Pétanque de la Boule Sisteronnaise. 44 joueurs y ont participé. C'était un patronage de la Maison Casanis.

1/4 de finales : Couton Max gagne Richaud M. 13 à 11 ; Burle Auguste gagne Rossi 13 à 12 ; Clarès Jean gagne Féraud 13 à 10.

1/2 finale : Clarès Jean gagne Burle Auguste 13 à 7. Impair : Couton Max.

Finale : Clarès Jean gagne Couton Max 15 à 3.

C'est donc Clarès Jean qui est notre Champion 1958, joueur excellent et très sympathique qui tout au long du championnat s'est particulièrement distingué battant des adversaires de marque par des scores qui montrent bien la valeur de ce nouveau champion. 13-3, 13-6, 13-10, 13-7, 15-3. Toutes nos félicitations.

Il nous est agréable aussi de signaler la bonne tenue du jeune Couton Max, finaliste, qui lutta courageusement jusqu'au bout mais succomba en finale devant un très fort joueur. Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui ont participé à cette épreuve, certains sans ambition, mais qui ont eu le mérite de montrer par leur présence toute la sympathie qu'ils ont pour notre société.

Après les grands concours de Pentecôte, Championnat individuel à la longue.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

ETAT-CIVIL

du 16 au 22 Mai 1958

Naissances : Jean Francis Jacques Thunin, avenue de la Libération. — Jean-Luc André Henry Bouchet, avenue de la Libérationn.

Décès : Rose Augustine Charmasson, épouse Chautard, 72 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Monsieur CHAUTARD Eugène et ses enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes et sociétés qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du décès de

Madame Eugène CHAUTARD
née Charmasson

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Annonces Légales

Par arrêté préfectoral « Sisteron-Journal » qui compte 63 ans d'existence, est habilité à publier les Annonces Judiciaires et Légales pour TOUT LE DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

« Sisteron-Journal » paraissant le Samedi, les insertions devront parvenir au bureau du journal le Jeudi à 18 heures au plus tard.

L'imprimerie du « Sisteron-Journal » se tient à la disposition de MM. les Officiers Ministériels pour l'impression de tous leurs imprimés.

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON — Télé 197

SODPA
Plus douce que vos mains !
LAVANDINE lave et essore selon 2 principes exclusifs:
Lavage par auto-brassage, essorage par simple pression.
Renseignez-vous sur les multiples facilités d'emploi de
Lavandine
DIENER
6.000 Frs par mois Estampillée Apel U.S.E
CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN
Avenue des Arcade. B 3 — SISTERON

1927
déjà le 1er !
29 ANS D'ANTÉRIORITÉ TECHNIQUE
Grâce à cette antériorité technique et à des perfectionnements constants, FRIGECO aujourd'hui encore reste...
Dès 1927, Frigeco (G.E.Co) présenta en France les premiers réfrigérateurs équipés de moteurs-compresseurs hermétiques, ce qui constituait alors un progrès sensationnel
1958
toujours le 1er !
FRIGECO
LE RÉFRIGÉRATEUR DE QUALITÉ

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON »

Voici venu le temps des imprimés

Est-ce qu'une température enfin plus clémente et un ciel plus serein vont, mieux que le calendrier, nous inviter à porter ces robes légères, à acheter ces tissus qui, à eux seuls, symbolisent l'été ?

Souhaitons-le. N'est-il pas temps, en effet, de donner aux mites quelques lainages pour subsister jusqu'à la saison prochaine ? Que vous soyez tendre ou féroce à leur égard, abandonnez vaporisateurs, saupoudreurs, boules et grappes d'insecticides et courez, sans perdre une seconde, satisfaire votre désir de cotons frais, de couleurs vives ou claires, que vous choisirez dans la merveilleuse collection des tissus Boussac. Etes-vous un peu forte ? Prenez une loveline rayée verticalement : elle vous amincira que ses rayures soient ton sur ton, en camaïeu, de coloris contrastés.

Etes-vous un peu maigre ? Choisissez une loveline « Triomphe-Antifroiss » imprimée de bouquets ou de larges motifs.

BRIGITTE. — Modèle « Fougère ». Séparate en coton imprimé de Boussac. 9, rue Macé, Cannes.

BRIGITTE. — Modèle « Œillet ». Robe en coton imprimé de Boussac. 9, rue Macé, Cannes.

Avez-vous les cheveux ou très blonds ou très gris ? Optez pour les lovelines unies aux doux coloris pastels. Restez-vous en ville ? Vous tendent les bras ces mêmes tissus mais dont tout le fond est imprimé de motifs anciens ou précieux sur lesquels, parfois, se distingue une touche discrète d'or ou d'argent.

Partez-vous pour la campagne ou la plage ? Vous avez toutes les fleurs, tous les bouquets champêtres et dans des tons à faire pâlir d'envie le plus ardent soleil.

Etes-vous très jeune ? C'est là une chance provisoire et qui vous permet tout : les carreaux, les rayures, les fleurs, les dessins baroques, les coloris gais, les couleurs insolentes, mais — il y a toujours un mais — vous êtes un tantinet paresseuse... Alors, prenez un tissu ayant subi le traitement « Minifer », c'est-à-dire qui évite la lourde, chaude et pénible corvée du repassage.

LE BLOC FONCTIONNEL RÉVOLUTIONNE LA CUISINE

Le Salon des Arts Ménagers est l'occasion de faire le point des progrès techniques en matière d'équipement domestique.

Le constant souci des fabricants est d'apporter, à tous les problèmes quotidiens de la femme moderne, la solution la plus pratique.

Tous les perfectionnements, les innovations, naissent de cette préoccupation : libérer au maximum la femme des servitudes ménagères, faciliter sa tâche, épargner sa peine, créer pour elle un cadre confortable et agréable.

Parmi tous ces problèmes, le plus important est peut-être celui de la cuisine ; la ménagère y passe chaque jour de nombreuses heures, c'est là un domaine bien à elle. Il est donc naturel que les améliorations intéressent surtout ce centre vital du foyer.

Une importante firme française a parfaitement compris que c'était là qu'il fallait faire porter tous les efforts. Et une étude approfondie lui a fait découvrir la solution idéale.

C'est ainsi qu'est né le Bloc Fonctionnel Arthur Martin, conçu pour donner à la femme une totale satisfaction.

Centre de cuisson et de rangement, il constitue le noyau d'une cuisine complète et rationnelle dont tous les éléments sont étudiés pour former un bloc homogène et élégant.

Qu'est-ce donc au juste que le Bloc Fonctionnel ?

C'est un ensemble de trois éléments autonomes et complémentaires, qui peuvent être achetés l'un après l'autre. Ces trois éléments sont :

— Une table de travail à 5 brûleurs multigaz pour les cuissons rapides ou lentes.

— Une table chaude pour les mijotages ou la conservation des plats au chaud.

— Un vaste four multigaz, à hauteur d'œil, avec grilloir et thermostat.

Pourquoi avoir séparé ces 3 éléments habituellement réunis en un seul appareil ? C'est là précisément qu'est l'originalité du Bloc Fonctionnel Arthur Martin. Tous les plans de travail sont à la même hauteur, ce qui évite à la ménagère quantité de mouvements inutiles et fatigants. Le four, en particulier, est placé à hauteur d'œil et à portée de la main c'est très commode pour enfourner, défourner, surveiller et nettoyer. Plus besoin de se baisser sans cesse ...

Mais cela doit prendre de la place ? Pas du tout ! bien au contraire. En effet, sous chacun des 3 plans de travail, de vastes armoires de rangement ont été ménagées. La maîtresse de maison n'a plus à courir à droite et à gauche, car, devant elle, elle trouve tout ce dont elle a besoin : casseroles, plats, etc... dans ces grands placards fermés. C'est propre et tellement plus commode !

Ainsi, dans un espace réduit, se trouvent centralisés les éléments essentiels de la cuisine : cuisson et rangement.

Avec le Bloc Fonctionnel, cuisiner n'est plus une corvée, mais un plaisir... c'est la formule de l'avenir et toutes les femmes qui, par ailleurs, connais ent bien les hautes qualités des appareils Arthur Martin, accueilleront avec le plus grand intérêt cette innovation sensationnelle qui rendra leur travail plus facile et leur vie quotidienne plus agréable.

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de
Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE INCANDESCENT FLUORESCENT NEON
Toutes teintes
Tous dessins
Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

La Maison Marceau BLANC
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

AMATEURS DE BON CAFE
MENAGERES CAFETIERS
achetez vos Cafés, grain, moulu, à la
Torréfaction BOUCHET
30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120
CAFES BOUCHET
Parfum — Arome — Qualité

© VILLE DE SISTERON